

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1965)

**Rubrik:** Services spécialisés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## **Allemagne**

Bien que le CICR n'ait pas participé aux négociations entre les deux parties concernant les visites familiales à Berlin, il a plaidé la cause de quelques centaines de milliers de personnes désireuses de rendre visite aux membres de leurs familles dans l'autre partie de la ville divisée de Berlin, et se félicita de l'accord intervenu pour les fêtes de Noël et de Nouvel-An, rendant possibles ces visites.

Avec l'accord du ministère de la Justice à Bonn, le délégué du CICR, se rendit dans dix prisons où il put parler seul à seul avec 26 détenus politiques. Comme auparavant, les autorités fédérales et des « Länder » ont grandement facilité ces visites. Il en fut de même à Berlin-Ouest où le représentant du CICR put, avec l'agrément du Sénat, se rendre dans deux établissements pénitenciers où il s'entretint en privé avec 7 détenus politiques qu'il avait lui-même choisis.

## **Bulgarie**

Au cours d'un séjour à Sofia, un délégué du CICR (M. H. G. Beckh) obtint à nouveau du gouvernement<sup>1</sup> l'autorisation de visiter la prison de Stara-Zagora, où se trouvent les condamnés pour délits politiques. Il s'y entretint librement et en privé avec huit de ces détenus, choisis par lui-même. Le cas de certains détenus fit l'objet d'un examen particulier.

## **6. SERVICES SPÉCIALISÉS**

### **Agence centrale de recherches (Genève)**

Ce service demeure l'un des plus importants du CICR et son activité, vingt ans après la fin de la seconde guerre mondiale, n'a montré que peu de tendance à fléchir. En 1965, l'Agence a reçu 54.203 demandes et communications diverses (61.449 en 1964)

---

<sup>1</sup> Voir Rapport d'activité 1964, p. 33.

et a expédié un courrier comprenant 59.616 plis (60.987). Elle a ouvert 15.907 enquêtes pour lesquelles elle a reçu 8000 réponses, dont environ 5000 positives.

L'Agence a établi 2278 attestations de captivité se rapportant à la guerre 1939-45. Ces attestations sont généralement destinées à des anciens combattants ou résistants qui approchent de l'âge de la retraite et qui, pour améliorer les pensions auxquelles ils ont droit, doivent faire la preuve qu'ils furent prisonniers de guerre ou internés civils. A cet égard, les fichiers de l'Agence offrent souvent l'unique possibilité de fournir de telles preuves, surtout dans les pays dont les archives ont été détruites ou dispersées.

L'activité de l'Agence a généralement lieu en collaboration étroite avec les bureaux de renseignements des Sociétés nationales. Ainsi, en 1965, l'Agence eut une correspondance abondante avec l'Alliance de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS et les Sociétés nationales d'autres pays de l'Est européen. Dans de nombreux cas, cette collaboration a donné des résultats positifs.

Certains conflits ont imposé des tâches spéciales aux services de l'Agence. Ce fut le cas particulièrement avec le conflit indo-pakistanaï.

A cette occasion, l'Agence transmet 510 noms avec les cartes de capture correspondantes, de prisonniers de guerre pakistanaï en Inde et 566 noms de prisonniers indiens au Pakistan. Elle transmet en outre 550 noms d'internés civils pakistanaï et 51 d'Indiens au Pakistan. Ces chiffres qui se sont considérablement accrus dans les premières semaines de 1966, ne rendent pas compte de la somme de travail qu'imposa le contrôle des listes de noms, où les duplications étaient fréquentes et où toute stabilité orthographique faisait défaut.

En rapport avec la situation au Vietnam, l'Agence a transmis 1549 messages d'une région à une autre de ce pays déchiré par la guerre. Enfin, dans le Moyen-Orient, elle a continué à servir d'intermédiaire pour la transmission de messages familiaux entre Israël et les Etats arabes, de même qu'entre les diverses parties du Yémen coupé par les hostilités. Pour ces deux secteurs du Moyen-Orient, le nombre des messages transmis a dépassé 2700.

## **Service international de recherches (Arolsen)**

L'année 1965 a marqué le vingtième anniversaire du Service international de recherches (SIR). On connaît les événements tragiques qui avaient rendu nécessaire, en 1945, la création de cette institution. Par égard aux malheureuses victimes, le SIR s'est abstenu de célébrer cet anniversaire par une manifestation quelconque. Un autre anniversaire est intervenu simultanément : dix ans auparavant, en 1955, le CICR s'était vu confier la direction de cet organisme, qui est la plus importante source d'informations sur le sort des personnes déportées ou déplacées au cours de la seconde guerre mondiale, tant en Allemagne que dans les pays occupés par les troupes allemandes.

Il est intéressant de relever que, vingt ans après la fin de la guerre, l'activité du SIR reste considérable, puisque ce service occupe aujourd'hui encore plus de 230 personnes. Afin de donner une idée du travail que le SIR doit accomplir, voici le nombre des demandes qui lui sont parvenues annuellement depuis 1951, date à laquelle la statistique du travail fut introduite :

1951 :	52.000	1959 :	126.000
1952 :	53.000	1960 :	115.000
1953 :	67.000	1961 :	129.000
1954 :	103.000	1962 :	155.000
1955 :	138.000	1963 :	101.000
1956 :	158.000	1964 :	198.000
1957 :	204.000	1965 :	130.000
1958 :	155.000		

Total : environ 1,9 million.

D'autre part, le SIR continue d'acquérir un grand nombre de documents, qui viennent s'ajouter aux archives importantes qu'il possède déjà.

## **Service du personnel sanitaire**

Le CICR qui, en vertu de ses statuts, doit contribuer, en vue d'éventuels conflits, « à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaire, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge, les Services de Santé militaires et

autres autorités compétentes », a participé à diverses réunions internationales, a maintenu des contacts étroits avec le monde des infirmières, et s'est acquitté d'importantes missions, notamment en Afrique <sup>1</sup>.

### **Service des invalides de guerre**

Ce service a continué de s'occuper d'invalides de guerre yéménites auxquels le CICR a donné la possibilité de se rendre au Caire pour s'y faire appareiller avec le concours du Croissant-Rouge de la République arabe unie <sup>2</sup>.

Au total, 44 invalides yéménites se sont rendus dans la capitale égyptienne en neuf groupes.

---

<sup>1</sup> Voir pp. 37 (Missions générales en Afrique), 58 (le CICR à la 17<sup>e</sup> session du Comité consultatif des infirmières de la Ligue) et 63 (XIII<sup>e</sup> Congrès international des infirmières).

<sup>2</sup> Voir p. 35.

**RÉCAPITULATION**  
**DES SECOURS DISTRIBUÉS OU TRANSMIS PAR LE CICR EN 1965**

comprenant les secours en nature ou en espèces achetés ou prélevés par le CICR, de ses fonds propres, ainsi que ceux que le CICR a distribués ou acheminés en sa qualité d'intermédiaire neutre, pour le compte de divers donateurs (Sociétés nationales de la Croix-Rouge, gouvernements ou donateurs privés).

Les secours matériels ne sont qu'un aspect parmi d'autres de l'activité humanitaire du CICR.

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
<i>Cambodge</i> . . . . .	Transfert de fonds à la Croix-Rouge pour l'aide aux réfugiés . . . . .	15.000,—
<i>Chypre</i> . . . . .	Distribution de secours à la population touchée par les événements	126.400,—
<i>Congo</i> . . . . .	Remise de médicaments pour soulager le sort des otages à Buta . . . . .	10.000,—
<i>France</i> . . . . .	Expédition de Genève de dons en nature reçus pour les enfants des « harkis » .	40.558,—
<i>Grèce</i> . . . . .	Expédition de fromage et de vêtements à la Croix-Rouge hellénique destinés aux détenus politiques et à la population nécessiteuse . . . . .	17.000,—
<i>Japon</i> . . . . .	Don en espèces à la Croix-Rouge japonaise pour l'Hôpital d'Hiroshima . . . . .	2.000,—
<i>Jordanie</i> . . . . .	Expédition de vêtements et souliers de la Croix-Rouge suisse pour les réfugiés .	6.000,—
<i>Inde</i> . . . . .	Expédition de Genève de plasma, médicaments et lait en poudre à la Croix-Rouge de l'Inde : — début de l'action de secours en faveur des réfugiés . . . . .	296.823,—
<i>Hongrie</i> . . . . .	Envoi de Genève de médicaments à la Croix-Rouge hongroise . . . . .	8.545,—
<i>Laos</i> . . . . .	Distribution de secours aux réfugiés . .	73.000,—
	A reporter . .	595.326,—

<i>Pays</i>	<i>Catégories de personnes secourues</i>	<i>Valeur en francs suisses</i>
	Report . .	595.326,—
<i>Pakistan</i> . . . . .	Expédition de Genève de plasma, médicaments et lait en poudre : — début de l'action de secours en faveur des réfugiés . . . . .	381.868,—
<i>Pologne</i> . . . . .	Envoi de Genève de médicaments à la Croix-Rouge polonaise . . . . .	23.640,—
<i>Vietnam-Sud</i> . . . . .	Action en faveur des réfugiés et des invalides : distribution de secours achetés sur place, envoyés de Genève ou expédiés directement par les sociétés donatrices	251.552,—
<i>Vietnam-Sud FNL</i> . . . . .	Envoi de Genève au délégué du FNL à Moscou de dons en nature transmis par Genève (Croix-Rouge suédoise, finlandaise, danoise et de l'Inde) expédition par mer du don de la Centrale Sanitaire Suisse . . . . .	109.000,—
<i>Vietnam-Nord</i> . . . . .	Transfert de fonds à la Croix-Rouge, Hanoï (CICR, Croix-Rouges suédoise et japonaise) expédition de médicaments de Genève à Hanoï par avion . . . . .	110.000,—
<i>Yémen</i> . . . . .	Distribution de vivres et vêtements à la population, appareillage des invalides, coût des missions médicales, frais de gestion de l'Hôpital d'Uqd, y compris délégation de Djeddah . . . . .	1.777.000,—
<i>Divers</i> . . . . .	Cas individuels, détenus, réfugiés, etc. . .	71.342,—
	TOTAL Fr. s.	<u>3.319.728,—</u>